

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL
Réunion virtuelle
5 octobre 2021 de 18 h à 20 h (HNE)

PRÉSENTS

Kevin King, président national

Jaison Van Tine, vice-président, Exécutif national

Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne

Ellen Cross, vice-présidente nationale de la santé et de la sécurité au travail

Geoff Ryan, vice-président régional, Alberta/T. N.-O./Nunavut

Brian Morrissey, vice-président régional, Atlantique

Brian Bakker, vice-président régional, C.-B./Yukon

Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, Manitoba

Mylène Séguin, vice-présidente régionale, RCN-ED

Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, RCN-CT (Gatineau)

Virginia Noble, vice-présidente régionale RCN-CT (Ottawa)

Phyllis Allen, vice-présidente régionale, Ontario

Isabelle Beaudoin, vice-présidente régionale, Hors Canada

Yann Boudreau, vice-président régional, Québec

Gloria Pfeifer, vice-présidente régionale, Saskatchewan

Franco Picciano, directeur, Services aux membres

Georges St-Jean, directeur, Finances et administration

Johanne MacAndrew, adjointe exécutive au président national et vice-présidente de l'Exécutif national (secrétaire)

1. BIENVENUE

Le président national, Kevin King, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres élus de l'Exécutif national à la présente vidéoconférence, qui se tient en soirée.

2. RECONNAISSANCE DES AUTOCHTONES

3. OUVERTURE

Kevin King ouvre la réunion à 18 h 2.

4. MOT DU PRÉSIDENT

A) Administration interne relative aux réunions virtuelles

- (i) Enregistrement – La présente réunion est enregistrée. Lorsque vous prenez la parole, utilisez une seule langue. Évitez de passer d'une langue à l'autre.
- (ii) Protocole relatif au clavardage – Tentez de réduire au minimum vos interactions sur le clavardage. Si vous utilisez le clavardage qui s'adresse à tout le monde, assurez-vous que l'information est communiquée dans les deux langues officielles.
- (iii) Utilisateurs du téléphone – *6 pour activer et désactiver le mode sourdine

B) Règles de procédure – Doivent être respectées.

C) Remarques générales – 30 septembre 2021 – Nouveau jour férié fédéral : Journée nationale de la vérité et de la réconciliation en l'honneur du peuple autochtone. J'espère que vous avez tous eu l'occasion de participer à des cérémonies et à des événements importants liés à cette journée.

5. TABLE RONDE

Présentations et tenue d'une table ronde.

6. FORMULAIRES OBLIGATOIRES (serment d'office, fiche de données personnelles, énoncé de confidentialité)

Veillez prendre note que toutes les dirigeant·e·s élu·e·s doivent avoir recours aux serments d'office qui ont été signés par Alex Silas, et qui vous ont été envoyés par courriel. Vous devez signer le serment, ainsi que remplir la deuxième moitié du formulaire. Ce formulaire rempli doit être renvoyé par courriel à Johanne MacAndrew.

La fiche de données personnelles doit être remplie et renvoyée par courriel à Johanne MacAndrew. Ces formulaires sont importants, car l'information qui y est consignée servira à la rédaction des lettres destinées à vos employeurs.

L'énoncé de confidentialité. Vous êtes tenu·e·s de lire la politique qui vous a été fournie, de signer le document, et de le renvoyer à Johanne MacAndrew.

Tous ces documents seront gardés sous clé dans un classeur au 150, rue Isabella.

7. LETTRES AUX EMPLOYEURS

Le SEN enverra ces lettres dans les prochaines semaines. Nous devons avoir reçu votre fiche de données personnelles afin de rédiger ces lettres. Veuillez vous assurer d'indiquer clairement de qui vous relevez actuellement.

8. AFFECTATIONS À DES COMITÉS

Il existe deux sortes de comités au SEN : des comités employé-e-s/employeur qui participent aux tables de consultation nationale (CCPS et SST), et des comités de l'Exécutif national du SEN.

Les comités consultatifs nationaux employé-e-s/employeur font présentement l'objet d'un examen visant à déceler les postes vacants, les occasions à saisir, et à assurer une continuité. Des avis de convocation seront envoyés, au besoin, afin de pourvoir les postes vacants. Nous travaillerons avec Emily Gault-Due afin de nous assurer que tous les postes au sein des comités sont pourvus, et disposent de suppléant-e-s à titre de plan de relève.

A) Discussion sur le nombre de comités

Nous comptons présentement 9 comités permanents.

- (i) Comité des règlements internes et des politiques (*pour les représentant-e-s seulement*);
- (ii) Comité de négociation collective
- (iii) Comité des communications et de la mobilisation des membres
- (iv) Comité disciplinaire (*Jaison Van Tine, VPEN, est le président, et pour les représentant-e-s seulement*)
- (v) Comité de l'éducation
- (vi) Comité des finances et des ressources humaines (*Jaison Van Tine, VPEN, est le président, et pour les représentant-e-s seulement*)
- (vii) Comité des francophones
- (viii) Comité des récompenses et prix
- (ix) Comité de gouvernance des sections locales;

Nous ajouterons un dixième comité permanent : le Comité de la santé et de la sécurité au travail, qui sera présidé par la vice-présidente nationale de la santé et de la sécurité au travail nouvellement élue. Trois comités permanents sont réservés aux représentant·e·s seulement. Un avis de convocation leur a été envoyé par courriel la semaine dernière. Nous leur avons demandé de nous faire parvenir leurs préférences, et de répondre à trois questions liées au fait de siéger à ces comités. La date limite pour fournir lesdites préférences est le 15 octobre 2021.

En ce qui concerne la composition de ces comités permanents, le nombre de membres par comités figure dans la liste ci-dessous :

- (i) Comité des règlements internes et des politiques – *3 représentant·e·s*;
- (ii) Comité de négociation collective – *5 membres*
- (iii) Comité des communications et de la mobilisation des membres – *5 membres*
- (iv) Comité disciplinaire – *3 représentant·e·s*
- (v) Comité de l'éducation – *4 à 7 membres*
- (vi) Comité des finances et des ressources humaines – *3 ou 4 représentant·e·s*
- (vii) Comité des francophones – *5 à 8 membres*
- (viii) Comité des récompenses et prix – *5 membres*
- (ix) Comité de gouvernance des sections locales – *4 ou 5 membres*
- (x) Comité de la santé et de la sécurité au travail – *5 membres.*

B) Discussion sur les membres des comités permanents

Une table ronde est tenue, et tout le monde s'entend pour dire que, comme le présent mandat est très court, les VPRA devraient pouvoir participer à des comités permanents qui ne sont pas réservés aux seuls représentant·e·s afin de partager la charge de travail du comité, de favoriser l'apprentissage et de planifier la relève.

Pour plus d'information au sujet des comités permanents, veuillez consulter la politique CC6.

Le premier point à l'ordre du jour de chaque comité permanent sera de passer en revue son mandat. Le Comité de la santé et de la sécurité au travail devra établir un mandat, et assigner des rôles et des responsabilités.

C) Conférences nationales du SEN

Kevin annonce que la première conférence nationale du SEN sera jumelée à la Conférence des présidentes et présidents/Conférence sur la santé et la sécurité au travail qui devrait se tenir à la fin du mois de mars 2022 ou au début du mois d'avril de la même année. Nous demanderons à un membre de chaque région de participer au Comité directeur de cette conférence. Les VPR et les VPRA sont invités à participer à ce comité. Thème – Pandémie.

Les VPR doivent cerner les personnes au sein de leur équipe régionale qui souhaitent faire partie du comité directeur de cette conférence. Veuillez envoyer leurs noms à Suzanne Boucher à la fin du mois d'octobre au plus tard.

Kevin King confirme que, dès que des dates de conférences nationales et de séminaires régionaux seront fixées, nous vous les communiquerons, et elles seront affichées sur le site Web. Nous espérons avoir une meilleure idée de la situation à la fin du mois d'octobre. Ce sujet sera abordé à la réunion de l'Exécutif national qui aura lieu au mois de novembre.

9. CLÔTURE DU TOUR DE TABLE

Tenue d'une table ronde.

Geoff Ryan annonce qu'il travaille sur un PE relatif à un Comité des langues autochtones. Un sondage sortira bientôt, et il sera envoyé aux SM de chaque ministère et organisme qui a recours aux langues autochtones dans son environnement de travail. Un autre sondage sera envoyé aux superviseurs de chefs d'équipe et aux gestionnaires. Geoff demande que ce sujet soit abordé aux tables de négociation du CNCPS afin de souligner l'importance du sondage. Le sondage sera lancé par le Conseil du Trésor le 18 octobre 2021,

et la date limite pour y répondre sera en décembre. Il est important de bien comprendre dans quelles circonstances sont employées les langues autochtones, ainsi que la façon dont elles le sont. Il faut aussi qu'elles soient mentionnées dans les conventions collectives, et, si ces langues font partie de leur corps de travail, il faut s'assurer que les employé-e-s sont indemnisé-e-s adéquatement.

Bon nombre de représentant-e-s avaient des questions et des préoccupations au sujet de la vaccination. Plus précisément, on se demande si l'AFPC présenterait une politique étayée ou ferait part de son opinion à la suite de la décision du gouvernement fédéral de rendre la vaccination obligatoire. Nombre d'employé-e-s du gouvernement craignent perdre leur emploi s'ils ne se conforment pas à la directive. Certains membres de l'Exécutif national ont fait part de leurs préoccupations relatives aux croyances religieuses, au fait d'enfreindre les droits de la personne et estiment que trop d'informations personnelles sont demandées.

Chaque vice-président-e régional-e a souligné les mandats de sa région ayant trait au transfert de dossiers, à la participation locale, à l'organisation et à l'éducation.

Une autre préoccupation qui a été cernée concerne le fait que des membres du SEN ne suivent pas la hiérarchie établie. Des membres contournent l'équipe locale, et adressent leurs griefs directement à l'équipe régionale, à l'ART, au président national, et même à l'AFPC. Les équipes régionales aimeraient que ce problème soit abordé au cours du mandat actuel. Kevin répond que ce sera fait pendant la réunion qui se tiendra au mois de novembre lorsqu'il sera question de la chaîne de communications.

Ellen Cross mentionne qu'elle était très heureuse de voir que Parcs Canada avait publié une politique exhaustive sur le harcèlement.

Franco Picciano souligne que les directives quant à la légalité de la vaccination tiennent à la santé et à la sécurité. La santé et la sécurité l'emportent sur les droits de la personne. L'AFPC fait état de sa position sur son site Web. Des exemptions seront accordées à celles et ceux qui présentent des problèmes de santé ou des motifs religieux valides. Bref, les employé-e-s ont une responsabilité envers

le public et leur employeur de fournir un environnement de travail sain et sécuritaire. Même les écoles exigent que les enfants aient reçu tous leurs vaccins pour fréquenter l'école. Peu importe la position de l'AFPC à ce sujet, le SEN devra s'y conformer. Des politiques des employeurs seront élaborées par des comités de la SST de l'employeur. Tous les comités de la SST faisant partie d'un ministère sous responsabilité fédérale devront élaborer cette politique.

Franco Picciano mentionne aussi certains cas auxquels son équipe est confrontée. De la jurisprudence ayant trait à la vaccination est en train d'être élaborée en ce moment même. Le service du contentieux de l'AFPC planche aussi là-dessus. En cas de doute, l'avis de la santé et la sécurité publique prime.

Georges St-Jean déclare que la vérification provisoire aura lieu la semaine prochaine. Le personnel des finances sera très occupé dans les prochaines semaines. Les dates de conférences et de séminaires sont en train d'être fixées, et nous tenterons de toutes les avoir à la fin du mois; nous vous les communiquerons dès que possible. Georges mentionne les dépenses liées au Congrès prévues dans la politique FIN10 en ce qui concerne les réclamations de dépenses. Même si vous n'avez pas engagé de dépenses électorales, veuillez soumettre un rapport. Georges mentionne à quel point Encore Global était impressionné par le niveau de participation à notre récent Congrès, et par le degré de mobilisation de nos membres.

On a assisté à nos caucus en grand nombre, et le taux de participation a dépassé ceux de tous les autres congrès. Le nombre de participants au débat pour toutes les candidat-e-s s'élevait à 160 membres. Encore Global a même aidé un membre délégué à voter depuis un avion en vol. C'était une première! Merci infiniment à Encore Global. Notre Congrès virtuel a été un énorme succès. Il remercie le personnel du SEN qui a travaillé dans le cadre du Congrès. Beaucoup de travail reste à faire. Georges informe les représentant-e-s qu'à partir de maintenant, et ce, jusqu'à la fin de décembre, son personnel et lui seront en vacances.

Kevin King annonce que dès que nous aurons des nouvelles de l'AFPC au sujet de la politique sur la vaccination obligatoire du gouvernement, nous vous les communiquerons. Depuis les élections, le PM a annoncé qu'il était fort possible qu'une politique axée sur la vaccination soit mise en place dans les bureaux sous responsabilité fédérale. La position actuelle de l'AFPC s'aligne avec le règlement sur la santé et la sécurité, ainsi qu'avec les exemptions liées à des problèmes de santé et de nature religieuse valides. L'information à ce sujet devra être incluse dans les conventions collectives à l'avenir.

Un autre défi auquel il faudra faire face concernera l'admission de clients non vaccinés dans des établissements. Le service du contentieux de l'AFPC examinera les mesures prises par le gouvernement fédéral et cette partie du code pour s'assurer que ceux-ci sont respectés. Les employeurs sont sur la corde raide. Le règlement 19 sur la santé et la sécurité au travail entrera en vigueur.

Une réunion virtuelle de quatre jours est prévue du 15 au 18 novembre 2021. Toutes les dirigeantes nationales et régionales et tous les dirigeants nationaux et régionaux élu-e-s doivent y participer. Nous demandons aux VPRA ayant participé à leur réunion annuelle de ne pas participer à celle devant se tenir au mois de novembre.

La quatrième journée de la réunion devant se tenir au mois de novembre est destinée à de la formation. À des fins d'efficacité, nous demandons aux VPRA, et aux représentant-e-s aux DP de transmettre leurs préoccupations et leurs questions à leur VPR respectif. Ceux-ci prendront alors la parole au nom de leur région respective lors de la réunion qui se tiendra au mois de novembre. Cela devrait faire avancer les choses plus rapidement.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE –

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 13.